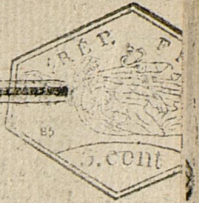


LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Ventôse, an VII.



Prochain départ du roi de Sardaigne pour cette isle. — Confiscation des propriétés des Liguriens en Sicile. — Etats des forces de terre et de mer de la Grande-Bretagne. — Nouveau délai de dix jours accordé à l'empereur. — Nomination d'un commandant des armes à Naples. — Détails sur le caractère de feu l'électeur de Bavière. — Rapport sur le renouvellement du corps législatif.

ITALIE.

Rome, le 10 pluviôse.

Le fameux général Mack passa, le 6, dans cette ville avec son état-major, & ne s'arrêta que quelques heures pour prendre du repos. Il eut beaucoup de témoins de son entrée, qui n'étoit rien moins que triomphale. S'il avoit pu s'attendre à un pareil revers, sa première entrée auroit été plus modeste. Il a continué sa route pour Milan, escorté par un officier & quelques hussards français.

Le bruit court ici que le général Macdonald a donné sa démission. On croit que c'est une suite de quelque discussion assez vive qu'il a eue avec le général en chef, après la première attaque de Capoue, où sa division fut repoussée. Au reste, ce général a rendu les plus grands services dans cette campagne.

Les Français sont entrés dans Naples le 3 de ce mois. Le gouvernement provisoire & la municipalité sont déjà organisés. Cette ville auroit été livrée au pillage & peut-être réduite en cendres, si le prince de Milliterno, qui s'étoit mis à la tête des lazzaronis, n'avoit eu l'art de les en faire sortir sous prétexte de les conduire contre les Français. Les patriotes profitent de cet intervalle pour s'emparer des forts. Les Français poursuivent une troupe de lazzaronis qui s'est retirée à Salerne.

Livourne, le 13 pluviôse.

On croit que le roi de Sardaigne partira incessamment pour cette isle. La crainte que les Anglais ne s'emparassent d'un des ports de l'isle, fait, dit-on, hâter son départ.

On mande de Florence que le pape a été invité, au nom du directoire français, à se rendre aussi en Sardaigne; mais il n'est pas en état de faire le voyage. L'état de sa santé donne tout lieu de croire, que bientôt le siège de Saint-Pierre sera vacant.

Le général Serrurier a publié à Lucques une proclamation, pour convoquer les paroisses de la ville & de l'état. Ces assemblées éliront 94 députés, qui formeront une nouvelle constitution, sur le modèle de l'ancienne constitution démocratique de Lucques.

Un corps de troupes françaises de douze cents hommes, parti de Reggio, est arrivé à Pistoie. Il sera suivi de trois mille hommes. On croit ces troupes destinés pour Lucques.

On dit que Nelson, avec toute son escadre & des bâtimens de transports, est allé prendre des troupes turques & russes qu'il doit débarquer sur les côtes de Calabre. Les Français, pour augmenter leurs forces, seront obli-

gés d'organiser une armée de patriotes napolitains, & de consolider ainsi la révolution de Naples.

Gênes, le 16 pluviôse.

Nous venons d'apprendre que le roi de Sicile a fait confisquer toutes les propriétés que les Liguriens avoient dans les ports de cette isle. C'est une suite de la déclaration de guerre des Liguriens.

A L L E M A G N E.

Hambourg, 21 pluviôse.

Sir Thomas Grenville est arrivé le 14 d'Angleterre à Neuenwerk, petite isle fortifiée aux environs de Cuxhaven. La frégate la *Proserpine*, sur laquelle il se trouvoit, a échoué sur la côte: on n'a sauvé que l'équipage. Sir Grenville a couru de grands dangers & a beaucoup souffert.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 19 pluviôse.

Le comte de Chesterfield a donné, ces jours derniers, un grand gala où se sont trouvés réunis le prince de Galles, les ducs d'York & de Clarence, le prince Edouard, le prince d'Orange, les comtes de Châtain & de Westmorland, M. Pitt, &c.

Les papiers ministériels assurent que le général Maitland & le colonel Grant viennent de partir pour l'Amérique, afin de faire quelques arrangemens avec les Etats-Unis par rapport à Saint-Domingue. Ils se plaignent amèrement de l'insouciance des croiseurs qui, secondés par plus de quarante vaisseaux de guerre de toutes grandeurs, n'ont pu empêcher les troupes françaises d'aborder à la Guadeloupe.

Le lord Auckland n'est point encore parti pour l'Irlande; il est même très-probable qu'il n'a plus aucun dessein de s'y rendre.

Le 5^e régiment de dragons, Royal-Irlandais, a été licencié, ainsi que les fencibles du comté de Perth, à cause de leurs opinions trop manifestées contre le projet d'union.

Le 6 de ce mois, à quatre heures moins un quart, on a ressenti dans l'isle de Jersey un tremblement de terre qui n'a causé aucun accident. Il a été suivi d'une forte pluie.

Le prix moyen de cent pesant de sucre est de 68 schellings, 3 pences, (81 francs 18 sols).

Nos gazettes, depuis nombre d'années, & sur-tout en tems de guerre, sont dans l'usage d'offrir au public, dans les premiers jours de chaque mois, un tableau de la distribution des forces navales de la Grande-Bretagne. Ce tableau est copié d'après un petit livret qui s'imprime tous les mois, par ordre de l'amirauté, & qui se distribue ou se vend aux officiers de marine. Le duc d'York a, de-

puis en au environ , fait imprimer sur le même modele , & tous les mois , un tableau de la distribution des forces de terre.

C'est d'après ces listes , [que nos gazettes viennent de publier les deux tableaux suivans de nos forces de terre & de mer , jusqu'au 13 pluviôse.

Etat de la distribution des forces navales de la Grande-Bretagne , jusqu'au 13 pluviôse.

	lig.	50 c.	frég.	slo.
Dans les ports & en équipement.	29	8	68	142
Dans la Manche & le canal d'Irlande.	12	2	26	44
Dans les Dunes & dans les mers du Nord.	9	0	12	33
Aux Antilles & sur le passage.	3	0	19	26
À la Jamaïque	7	1	13	11
En Amérique & à Terre-Neuve.	2	1	5	7
Au cap de Bonne-Espérance , aux Grandes-Indes & sur le passage.	10	5	12	14
Sur la côte d'Afrique	0	0	1	0
Portugal , Gibraltar & dans la mer Méditerranée.	40	0	20	15

Total des vaisseaux de guerre en activité de service : 112 vaisseaux de ligne , 17 vais. de 50 canons , 176 frég. , 292 sloops ou corvettes , presque tous hors de service.

Il reste , en forces réelles , ou vaisseaux capables d'être mis en activité , au moyen de quelques travaux.

	lig.	50 c.	frég.	slo.
Désarmés	22	2	34	39
En construction.	14	2	10	2
Total	36	4	44	41

Distribution des forces de terre de la Grande-Bretagne , jusqu'au 13 pluviôse.

	TR. DE L. FENCIBLES. MILICES. CAV. PR.				
	Cav. Inf.	Cav.	Inf.	Inf.	
En Angleterre.	22	18	12	2	85
Ecosse	0	6	7	9	12
Irlande	9	16	12	28	13 ang. 37 irland.
Jersey , Guernesey	0	9	0	3	0
Gibraltar	0	10	0	0	0
Portugal.	1	2	0	0	0
Amérique septentrion.	0	5	0	0	0
Indes-Occidentales.	3	36	0	0	0
Cap de Bonne-Espér.	2	5	0	0	0
Indes-Orientales.	3	11	0	0	0
En retour pour l'Eur.	0	2	0	0	0

Total, 40 régimens cavalerie & 120 infanterie , de troupes de ligne ; 31 régimens cavalerie & 42 infanterie fencibles ; 147 régimens de milices , & 6 régimens de cavalerie milicienne , dite provisoire , ce qui fait en total 386 régimens de toutes dénominations.

On sait qu'il n'y a aucune précision dans l'état des forces de terre , ce sont des numéros de cadres vuides ou pleins , sans qu'on puisse savoir jusqu'à quel point... L'état même dit que quelques-uns de ces corps ne sont que des squelettes.

On ne comprend pas dans ce tableau ni l'artillerie ni le génie , non plus que 60 compagnies de vétérans en activité de service , & les différentes associations volontaires qui , dans la Grande-Bretagne seule , forment 275 corps de cavalerie & 500 corps d'infanterie. La yeomanry de l'Irlande n'y est point non plus comprise.

La seule marine anglaise coûte plus de 12 millions sterl. (environ 3 cents millions de notre monnoie.)

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest , le 28 pluviôse.

Le contre-amiral Renaudin , commandant les forces navales à Brest , vient de recevoir l'ordre de se rendre à Naples en qualité de commandant des armes. Il lui est recommandé de mettre la plus grande diligence pour se rendre à son poste , & même , à ce qu'on dit , de se dispenser de passer par Paris. Il emmènera avec lui un capitaine de pavillon qu'il prendra à Rochefort , & le lieutenant de vaisseau Groignard , son adjudant d'escadre. On ne lui a pas encore désigné de successeur dans le commandement de l'armée.

Strasbourg , le 28 pluviôse.

Il est certain , qu'après l'arrivée d'un courrier de Paris les troupes qui devoient passer hier le Rhin pour se rendre sur la rive droite , ont reçu contre-ordre pour quelques jours. Hier au soir , le citoyen Flosse , adjudant général de Jourdan , qui s'est arrêté pendant plusieurs jours à Rastadt pour y attendre la réponse de l'empereur , & la note du 12 pluviôse , est revenu ici , & un courrier a été de suite envoyé à Paris , où il porte la nouvelle que la réponse tant attendue n'est point arrivée. Cependant , le comte de Lehbach a eu plusieurs pourparlers avec nos ministres , dans lesquels il leur a représenté que la crue des eaux , les mauvais chemins & d'autres accidens peuvent avoir retardé l'arrivée du courrier de Vienne , & nos ministres ont , à ce qu'on assure , consenti à la prolongation pour une décade.

Le général Lefèvre a fait une tournée sur la rive droite pour y fixer la distribution des troupes , lorsque le passage sera effectué.

Il se confirme que Bellegarde & Degelmann sont partis de Vienne pour se rendre à Paris ; mais on assure maintenant qu'ils ont pris la route d'Italie , pour se rendre à leur destination.

Les troupes autrichiennes du Brisgaw & du Frickthal , ont évacué ces pays pour se retirer sur Bregentz.

Un corps de troupes nombreux s'est avancé de la Bohême dans le Haut-Palatinat. Le général Sztanay , qui le commande , a établi son quartier-général à Amberg. Ce corps d'armée paroît être destiné pour s'opposer à l'armée du général Bernadotte , si elle s'avance par la Franconie.

Plusieurs envoyés allemands viennent de quitter le congrès , entr'autres ceux de Liège , du ci-devant évêque de Bâle , de Spire , de Rohan , &c. On observe que ce sont sur-tout des députés des ecclésiastiques.

PARIS , le 3 ventôse.

Le citoyen Borda , membre de l'institut & ci-devant de l'académie des sciences , est mort à Paris.

— On observe une baisse assez remarquable depuis quinze jours dans l'intérêt de l'argent.

— On est toujours surpris que la réunion de plusieurs genres de talens & des efforts de tant d'artistes célèbres , n'attire pas plus de monde à l'Opéra.

— Une lettre d'Oleron , datée du Château , commandement principale de l'isle , le 25 pluviôse , dit que Simon Boissy , Murair , Villaret & Paradis y sont arrivés la veille , par un assez gros tems. L'Homond & Mailhe y étoient déjà ; ils se sont tous logés dans cette commune , & se sont présentés à la municipalité , aux termes du décret. Doumer devoit y arriver le lendemain.

— Une lettre de Port-Malo dit qu'un coup de vent terrible & le plus violent dont les vieillards même puissent

se rappeler, a renversé plusieurs barques & causé du ravage à l'entrée de la rade & dans la rivière de Dinant.

Une autre lettre de Dinant dit qu'un coup de tonnerre a mis le feu au temple Décadaire de cette ville : accident étrange dans cette saison.

— On mande du Havre que le 28 pluviôse on a vu périr une barque de pêche, avec neuf marins, tous peres de famille.

— Nos ministres à Rastadt ont déclaré verbalement qu'Ehrenbreitstein seroit rendu *rasé* après la paix ; qu'ils desireroient sincèrement entretenir les relations amicales avec les députés de l'Empire germanique ; qu'ils attendroient la réponse de la diète de Ratisbonne ; & que, dans tous les cas, la France sauroit distinguer ceux qui ont voté constamment pour la paix, de ceux qui se sont déclarés pour la guerre.

— A l'exception de la forteresse de Wesel & de celle de Philipsbourg, l'empire n'a plus aucun point de défense, à 30 ou 40 lieues sur la rive droite du Rhin ; & Wurzburg & Ulm, places à peine dignes du nom de forteresse, sont les deux seules qui existent sur le territoire non compris dans la ligne de démarcation prussienne. Manheim cessa d'être une forteresse, du moment où les Français eurent pris le fort du Rhin, sur la rive gauche, le 6 nivose de l'an 3, & qu'ils l'eurent démoli au printemps suivant.

— Voici un étrange rapprochement de deux destinées royales, également malheureuses : les rois de Sardaigne & de Naples, sont nés la même année (1751), ont été mariés la même année, détrônés la même année.

Voici un succès d'imitation pour les formes républicaines, dont elles ne se seroient pas flattées : le nouveau code anglais des réglemens militaires supprime ces tournures : j'ai l'honneur d'être, je suis avec respect. On ne mettra que son nom & son grade.

— Le sel est depuis long-tems, observe Smith, & presque par-tout, soumis à un impôt. Il l'étoit chez les Romains, & il l'est aujourd'hui dans toutes les parties de l'Europe. La quantité que chaque individu en consomme annuellement, & celle qu'il en achète à-la-fois, peuvent être si peu de chose, qu'on a dû en conclure qu'un impôt sur cette denrée ne sauroit être à charge à personne. En Angleterre, on perçoit sur le boisseau de sel trois schellings & quatre sous.

VARIÉTÉS.

Charles-Théodore, électeur de Bavière, que depuis quelques années, on faisoit mourir d'apoplexie deux ou trois fois par an, est mort en effet le...

C'est le dernier rejeton de la branche de Sultzbach, une de celles de la maison Bavaro-Palatine.

Peu de princes souverains ont fourni une carrière aussi longue. Né en 1724, il devint électeur palatin en 1742 ; il a donc régné cinquante-sept ans, tant à Manheim qu'à Munich : car la branche aînée de la maison de Bavière s'étant éteinte en 1778, par la mort de Maximilien-Joseph, Charles-Théodore réunit l'électorat Palatin à celui de Bavière, & transféra sa résidence de Manheim à Munich. A cette époque, l'Autriche fit valoir ses prétentions sur la Bavière, qu'elle convoitoit depuis long-tems ; & après une guerre très-courte, dans laquelle le grand Frédéric intervint, elle obtint, par la paix de Teschen, la portion orientale de ce duché, qui a une surface de 38 mille d'Allemagne carrés, & une population de 60 mille ames.

Charles-Théodore ne laisse point de progéniture, quoi-

qu'il ait été marié deux fois. Sa première femme fut Marie-Elisabeth sa consine. Il en a eu un enfant mâle qui mourut en naissant, avec des circonstances inventées par la malignité, & que la crédulité a propagées jusqu'à nos jours. Cette première électrice mourut au mois d'août 1794. Six mois après, Charles-Théodore, malgré son âge avancé, & les infirmités par lesquelles il exploita sa vie voluptueuse, se remaria à Marie-Léopoldine d'Autriche, fille de l'Archiduc Ferdinand, alors gouverneur de la Lombardie-Autrichienne ; mais, comme on s'y attendoit, il n'en a pas eu d'enfans, & il laisse en mourant l'électorat Bavaro-Palatin à son plus proche parent le duc des Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, né en 1756, & qu'on a connu en France, pendant la monarchie, sous le nom de *Prince Max*.

Charles-Théodore ne sera pas rangé parmi les grands princes ; mais malgré la foiblesse de son caractère & sa dévotion excessive, qu'il savoit allier aux dérèglemens d'un certain genre, il mérite d'être compté parmi les princes bienfaisans.

Si l'on en excepte la fidélité conjugale, il a pratiqué toutes les vertus privées & y joignoit les qualités aimables. Pendant qu'il étoit à Manheim, un Anglais lui dit un jour qu'il étoit digne d'être un particulier. L'électeur entendit le compliment & il en fut flatté.

Protecteur éclairé des arts, il s'en est constamment entouré, soit à Manheim, soit à Munich. Les deux électors lui doivent une foule d'établissmens utiles. Il avoit trouvé celui de Bavière dans la plus déplorable situation ; il l'a régénéré à beaucoup d'égards. En comptant le Palatinat & les duchés de Juliers & de Berg, il regnoit sur plus de deux millions de sujets. Il n'a fait sciemment de mal à aucun d'eux. Il s'est occupé de leur bonheur autant que le lui ont permis des préjugés auxquels il tenoit encore & les dissipations auxquelles il s'est livré avec trop peu de modération ; & il a mérité de laisser des regrets universels.

Sa conduite envers la république française a été aussi sage que le comportoit la situation critique dans laquelle il s'est trouvé. Il a de bonne heure émis son vœu pour la paix, & depuis long-tems il l'auroit faite pour son propre compte, si son impérieux voisin ne lui en eût enlevé la faculté en occupant ou en menaçant ses états. Son successeur, dont on connoit depuis long-tems l'affection pour la France, portera sans doute sur le trône électoral les mêmes dispositions ; & à cet égard son intérêt, bien entendu, se trouve d'accord avec son inclination.

La mort de Charles-Théodore est un événement très-marquant dans les circonstances actuelles. Elle doit apporter ou de grands obstacles, ou de grandes facilités à la paix continentale.

Nous finissons ces notes biographiques par une anecdote sûre & peu connue.

Une intrigue du parti autrichien en France avoit décidé le ministre Vergennes, contre son opinion politique, à négocier avec Charles-Théodore pour l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas, auxquels on devoit le titre pompeux de royaume de Bourgogne. Des efforts, des intrigues de tout genre, la vanité de devenir le dernier des rois, avoient séduit l'électeur ; mais le duc des Deux-Ponts alors régnant monroit, à cet arrangement funeste à sa maison, l'opposition la plus raisonnable & la plus invincible. Un négociateur très adroit lui fut envoyé par le cabinet de Versailles : il reconnut bientôt l'impossibilité

d'un succès que son habileté craignoit autant que sa complaisance avoit paru le désirer. Il fut témoin d'une scène dont le récit fut le seul compte-rendu de sa mission. Le jour même de son départ, pendant que le duc alloit à la messe, au milieu de ses officiers un seigneur bavarrois, chanoine de.... qui avoit demandé à lui être présenté, s'approche à travers la foule, & dit au duc, d'un ton pénétré, qu'il lui apporte l'hommage de la reconnaissance de la noblesse bavarroise; qu'elle avoit appris avec enthousiasme qu'elle devoit à sa fermeté personnelle l'éloignement des plus funestes projets; que cette conduite ajoutoit, s'il étoit possible, à leur antique dévouement pour sa maison.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 3 ventose.

On renvoie à la commission des poids & mesures une pétition signée individuellement par plusieurs boisseliers de Paris, qui sollicitent une loi qui enjoigne à tous les particuliers de faire fabriquer sur-le-champ toutes leurs nouvelles mesures, sous peine d'amende. Ils observent que depuis plus de six mois que le public s'attend à voir les nouvelles mesures en activité, leurs ateliers se trouvent dans la plus déplorable situation, & la plupart des ouvriers sans pain. Ils invitent le conseil à faire cesser promptement cet état alarmant par le moyen de la loi qu'ils réclament.

Duplantier, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur le renouvellement du corps législatif. L'article 50 de la constitution veut que le nombre des députés à élire au corps législatif soit fixé chaque année. La loi du 27 pluviôse an 5 a rempli ce vœu; elle a satisfait aussi à l'art. 53 qui ordonne le renouvellement par tiers de chacun des deux conseils. En l'an 5 & en l'an 6, le renouvellement a été fixé à 83 pour le conseil des anciens & à 167 pour celui des cinq cents. La commission dont Boulanger est le rapporteur, a suivi la même base dans son travail, sauf néanmoins les modifications qu'ont nécessitées les circonstances pour la colonie de Saint-Domingue, les annulations prononcées par la loi du 22 floréal an 6, & le décès ou la démission de quelques représentans. Elle a aussi rectifié des erreurs qui s'étoient glissées dans la loi du 22 floréal, relativement à la durée des fonctions de quelques membres des départemens de la Sarthe & de Vaucluse. Elle a compris enfin dans le tableau des députés à élire par les assemblées électorales en germinal prochain, le nouveau département du Léman, composé de Geneve, de son territoire, & d'une partie des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc. Le rapporteur présente ensuite quatre projets basés sur ces principes. — Impression & ajournement.

On procède au scrutin pour la nomination d'une commission de cinq membres, qui sera chargée d'examiner les réclamations du cit. Decrécy, membre du conseil des anciens, porté sur une liste d'émigrés.

Betz fait ensuite adopter un projet qui affecte le bâtiment d'une ci-devant abbaye à l'établissement de l'école centrale du département de la Lys. Lehardy, par motion d'ordre, demande le rapport de Pamété qui soumettoit aux trois lectures constitutionnelles le projet que présenta Vilet dans la session dernière sur les écoles de médecine; il rappelle que lui-même en

présenta un dernièrement sur le même objet; & qu'il fut également soumis aux trois lectures. Il demande que le conseil fixe un jour pour sa discussion.

Vilet: j'ai présenté, au nom de la commission d'instruction publique, un rapport sur les écoles de médecine; notre collègue Lehardy vous en présenta un autre, & tous deux furent également soumis aux trois lectures. Je déclare que je ne tiens nullement à mon projet, & qu'il n'existe aucun motif de partialité dans ma manière de voir. Que mon projet ou celui de mon collègue Lehardy obtienne la priorité, je verrai toujours avec plaisir adopter des mesures répressives des abus & des brigandages que commet tous les jours une foule d'empiriques dans les départemens.

La proposition de Lehardy est écartée, & l'arrêté, dont il demandoit le rapport, est maintenu.

La discussion continue sur le mode de comptabilité à établir dans les fonctions hypothécaires.

Betz combat le projet.

La discussion s'ajourne à demain.

Nota. Le conseil des anciens a repris la discussion sur le sel. Lassay & Dubois-Dubay ont combattu la résolution; Giraud (de l'Ain) l'a appuyée. Quelques membres réclamoient la clôture de la discussion; mais Marbot a observé que lorsqu'il s'agissoit de discuter un impôt que l'on ne pourroit percevoir qu'à coups de fusils, on devoit y mettre de la maturité.

La suite de la discussion a été ajournée.

Bourse du 3 ventose.

Amsterdam... 61, 61 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$.	Rente prov..... 7 f. 50 c.
Idem cour... 58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$, 59 $\frac{1}{8}$.	Tiers consol..... 10 f. 63 c.
Hambourg..... 195, 191.	Bon $\frac{2}{3}$ 1 f. 20 c.
Madrid..... 10 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Mad. effec..... 14 f. 12 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cadix..... 11 f. 87 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 81 f. 25 c.
Cad. effec..... 14 f. 12 c.	Or fin... 107 f. à 108 f. 50 c.
Geneve... 97 $\frac{1}{4}$ à 97, 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg..... 50 f. 75 c.
Livourne..... 106, 105.	Portugaise..... 97 f. 25 c.
Bâle... $\frac{1}{2}$ b, $\frac{1}{2}$ per. au pair.	Piastre..... 5 f. 39 c.
Geneve.....	Quadruple..... 21 f. 63 c.
Lyon..... pair 15 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Marseille..... $\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Guinée..... 26 f. 25 c.
Bordeaux..... pair 15 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.
Montpellier..... 1 per. 15 j.	
Esprit $\frac{2}{3}$, 310 à 310 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.	
— Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Caffé Martin, 3 fr. à 3 fr. 100.	
— Idem St-Domingue, 2 fr. 70 à 80 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 50 à 65 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. à 1 f. 3 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 70 c.	
— Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.	

Lettres historiques et critiques sur l'Italie, par Charles Desbrosses, avec des notes relatives à la situation actuelle de l'Italie, & la liste raisonnée des tableaux & autres monumens qui ont été rapportés à Paris, de Milan, de Rome, de Venise, &c. 3 vol. in-8. Prix, 10 fr. pour Paris & 14 fr. pour les départemens; en papier vélin, 24 fr. pour Paris & 28 fr. pour les départemens. A Paris, chez Ponthieu, libraire, rue des Mathurins, n°. 350.
On trouve dans cet ouvrage des descriptions de différens monumens, dont nul autre écrivain n'a parlé.

X. FRANÇOIS.